

La Lettre Municipale de Vieux-Berquin

Novembre
2024

n° 15

Éditorial



Chers Vieux-Berquinoises, Vieux Berquinois.

La période estivale laisse place aux doux souvenirs des rencontres passées lors des différentes manifestations. Que chacune et chacun soient remerciés de son investissement pour faire chaque année de notre été un moment de fête.

C'est aussi le doux souvenir des sourires et rires des enfants pendant l'Accueil de loisir estival, mais aussi de la solidarité qu'habitants et enfants ont pu mettre en place sur le camping alors que les conditions climatiques mettaient en péril ce dernier. Une nouvelles fois que chacune et chacun soient remerciés de son aide et de son investissement au service des enfants de la commune.

En juillet, nous avons pu accueillir le jury régional des Villes et Villages Fleuris. Après avoir passé en revue l'ensemble de la ville, des nouveautés, de l'entretien, le jury a statué mi-octobre et nous attribue pour la première fois, la première fleur avec un coup de cœur du jury pour les actions menées par et avec l'école du Drooghout. Merci aux agents communaux, aux élus, aux enseignantes, aux enfants et aux différentes associations partenaires, sans qui cette récompense ne serait pas possible.

En avril, nous vous dévoilions un programme d'investissement chargé et ambitieux pour la commune et je souhaite aujourd'hui vous faire part de l'avancée des dossiers.

En effet, le programme d'investissement dépendait des subventions que nous avons fait le choix de solliciter. Les réponses, bien que plus tardives cette année, nous sont parvenues fin septembre et j'aurai l'occasion de mener une commission municipale des travaux début novembre afin d'approfondir les réflexions et la mise en œuvre des projets.

Concernant l'ancienne Salle des fêtes, la première phase « *agrandissement du restaurant scolaire et transformation des installations en self* » s'est conclue mi-septembre. Après une phase d'appel d'offre, c'est la société API Restauration qui a obtenu le contrat. Les enfants scolarisés en Centre bourg sont accueillis dans le « *Le resto des p'tits curieux* » depuis fin septembre.

Pour la seconde phase, « *transformation en salle de répétition et école de musique* », la société CREDO Architecture, lauréate de l'appel d'offres, a commencé son étude approfondie, rencontré les représentants de l'Harmonie municipale et viendra présenter son projet lors de la prochaine commission municipale.

Concernant le financement de cette transformation, nous remercions d'avance l'État qui au titre de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux nous octroie 137 567 euros de subvention et Cœur de Flandres agglomération qui au titre du PACES nous accorde 100 000 Euros. Nous attendons encore les réponses des subventions régionales et solliciterons un complément en 2025 auprès du Département du Nord.

Concernant la sécurisation de nos routes, après de nombreuses sollicitations de notre part, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) a transmis un avis favorable pour une limitation de vitesse à 30 km/heure pour les plus de 3.5 tonnes sur la Route Départementale 947 classée à Grande Circulation (rue d'Estaires, rue de la Gare et La Langhewarde). Nous mettrons donc très rapidement en œuvre cette réglementation en installant la signalétique nécessaire. Toujours dans un souhait de diminution de la vitesse dès l'entrée d'agglomération sur nos routes départementales, le Département du Nord vient d'accorder à la commune une subvention de 35 000 euros pour des aménagements routiers faisant obligatoirement ralentir tous les véhicules.

Concernant le volet « *amélioration du cadre de vie* », après avoir recueilli l'avis du jury régional des Villes et Villages Fleuris, nous poursuivons notre réflexion sur l'aménagement du parvis de l'église Saint Barthélémy pour lequel le département nous a accordé une subvention de 38 392 euros au titre de l'Aide Départementale aux Villages et aux Bourgs.

À côté de ces quelques grands projets, nous continuons d'investir dans nos écoles en rénovant une fois par an intégralement une salle de classe dans nos deux écoles (menuiseries, éclairage Led, peintures et revêtement de sol), nous poursuivons nos améliorations énergétiques en terminant la première phase de remplacement des menuiseries de la Mairie et en fermant le hall d'entrée qui jusque-là laissait place aux courants d'air.

Comme vous le voyez, bien qu'ambitieux, nous maintenons le cap visé, tout en ayant à cœur de maîtriser le budget communal et d'éviter toute dérive.

La période qui s'ouvre va laisser petits et grands se préparer à accueillir un esprit de fête. Des nouveaux décors lumineux viendront compléter les précédents qui après négociation nous sont laissés gratuitement par l'entreprise titulaire du contrat de location. Nous espérons qu'elles brilleront dans les yeux de chacun.

Je vous souhaite ainsi d'excellentes fêtes de fin d'année en espérant que chacun pourra trouver dans celles-ci les attentes qui lui sont chères.

Bien à vous,

Pierre-Louis RUYANT
Maire de Vieux-Berquin

**CONSOMMER LOCAL. AIDONS NOS COMMERÇANTS, NOS ARTISANS, NOS AGRICULTEURS.
ILS ONT BESOIN DE NOUS, NOUS AVONS BESOIN D'EUX. MERCI PAR AVANCE !**

TRAVAUX

En cette fin d'année 2024, les chantiers et les petits travaux se poursuivent sur le territoire de la commune.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX (Liste non exhaustive)

- Taille des haies des chemins piétonniers (rue du Bois, rue de Vieux-Berquin, route d'Hazebruck) et parking mutualisé.



- Désherbage manuel complet des 3 cimetières et 3 pulvérisations de produits de biocontrôle (utilisant des mécanismes naturels) avant la Toussaint.



→ Fermeture du hall extérieur de la Mairie par des portes vitrées.

- Remplacement des deux doubles-barrières du hall extérieur de la Mairie par des portes vitrées en PVC (fermeture du hall pour davantage de sécurité et les économies de chauffage).
- Remplacement de deux portes de secours à l'école Léonard de Vinci (mise en conformité sécurité incendie).
- Rénovation complète d'une salle de classe à l'école Léonard de Vinci (Installation de fenêtres double vitrage, peintures, dalles d'éclairage Led, revêtement de sol).
- Installation de décors de sensibilisation pour Octobre rose. ■

SALLE DES FÊTES LE PLESSIS

Les aménagements et l'équipement de la Salle des fêtes Le Plessis acquise cette année se poursuivent. Un éclairage public extérieur, un vidéoprojecteur, une borne wifi pour accès internet et un limiteur de niveau sonore par coupure électrique ont été installés pour le confort des locataires et celui du voisinage. L'espace situé à l'arrière de la salle est en cours d'aménagement afin d'être, à terme, une fois sécurisé, ouvert aux locataires et aux enfants. Une palissade a été posée pour clôturer l'espace et un jardinet sera aménagé. Prochainement également, deux caméras de vidéoprotection seront installées de part et d'autre de la salle.

→ N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie sur les conditions de location de cette salle, particulièrement adaptée pour un évènement familial, mariage, profession de foi, fête d'anniversaire ... ■



→ Palissade posée pour clôturer l'espace à l'arrière de la salle.



→ Éclairage public extérieur.

TRAVAUX

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

Les illuminations de fin d'année seront mises en service début décembre en Centre-bourg mais aussi dans les hameaux de Sec-Bois et de Caudescure.

Depuis quelques années, la commune a renouvelé son parc en louant et en achetant progressivement de nouveaux décors, exclusivement en LED pour les économies d'énergie. Une vingtaine de nouveaux décors pour candélabres viendront cette année s'ajouter aux 55 précédents, ce qui permettra d'augmenter très sensiblement la qualité et le volume des illuminations. Des décors lumineux statiques seront également installés sur la Grand'Place et ses abords (cadre photo, arche, gobo Joyeuses fêtes, étoile, décor 3D globe, frise sur corniche et rebord du balcon de la Mairie). ■

TRAVAUX DE VOIRIE

- Cœur de Flandre agglo, gestionnaire de la voirie communale, a procédé à la réfection complète de la rue Cappel Boom et à la réfection partielle de la section la plus endommagée de la rue du Lombard (nouveaux tapis d'enrobé). Les nids de poule dangereux pour les véhicules sont également repris dès qu'ils sont signalés en Mairie.
- À la demande de la commune alertée par les riverains gênés par les vibrations et nuisance sonores engendrées, NOREADE fait procéder progressivement à la réfection d'ancienne tranchées d'assainissement et plaques d'égout affaissées sur la RD 947, au lieu-dit Langhewaerde. ■

CAMPAGNE BETTERAVIÈRE

La campagne betteravière de la sucrerie de Lillers a démarré le 12 septembre pour une durée estimée à 125 jours. À Vieux-Berquin, l'enlèvement des betteraves est programmé les semaines 38, 39, 43, 49

et 52. Terre, boue et betteraves conjuguées aux mauvaises conditions météo rendent les axes routiers glissants. Il est donc recommandé d'être très prudent pendant toute la période de récolte. ■

INSTALLATION DE BORNES IRVE



La commune de Vieux-Berquin dispose désormais sur son territoire de deux bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides (IRVE), disponibles 24h/24, 7j/7.

La première en centre-bourg, rue de l'Abbé Lemire, le long de l'église St Barthélémy. La seconde sur la Place du hameau de Sec-Bois. Chacune d'elle comprend deux points de recharge de 22kVa pour l'un, et 25kVa pour l'autre.

Une 3^e borne devrait être installée en 2025 dans le hameau de Caudescure, près du Clocher, côté Merville.

Ces deux bornes sont dès maintenant accessibles à la charge, en supervision régionale sur le Réseau Pass Pass Électrique. La charge est payante (selon la grille tarifaire préférentielle adoptée dans les Hauts-de-France), avec une carte rechargeable via une application. Toutes les informations ici : <https://passpasselectrique.fr/fr>

Cette double installation a été rendue possible grâce au partenariat étroit avec Territoire d'énergie Flandre, acteur public de la transition énergétique en Flandre. ■

TARIF BLEU	
Tarif en vigueur à partir du 1er Avril 2023	
Puissance de la borne	Jusqu'à 22kVA
Tarif ITINERANT (Autres opérateurs)	Renseignez vous auprès de votre opérateur
Tarif ABONNÉ (7-21h)	1,35€ / 20 min
Tarif ABONNÉ (21-7h)	0,19€ / 20 min
Tarif NON ABONNÉ (7-21h)	1,45€ / 20 min
Tarif NON ABONNÉ (21-7h)	0,29€ / 20 min

Comment recharger son véhicule ?

AVEC LA CARTE PASS PASS (VOUS ÊTES ABONNÉ AU SERVICE PASS PASS ÉLECTRIQUE)

1. Insérer la carte
2. Appuyer sur le bouton de démarrage
3. Choisir une charge
4. Appuyer sur le bouton de démarrage

AVEC APPLICATION MOBILE

Télécharger l'application PASS PASS ÉLECTRIQUE

L'application est accessible sur Android et disponible au service PASS PASS ÉLECTRIQUE

Avec pass pass électrique, roulez branché en Hauts-de-France !

Plus d'infos sur www.passpasselectrique.fr

Service client 24h/24 (02 92 96 26 08) appel non surtaxé

ÉCOLE LÉONARD DE VINCI

JARDIN

Après un été nordiste un peu mitigé, il faut bien le dire, nous avons eu le plaisir, tout de même, de récolter les légumes plantés par les copains de CM1 en juin dernier, passés en CM2 cette année.

Pas toujours simple de connaître le nom de tous les légumes, les techniques d'arrosage ...

Tomates, courgettes, poivrons, betteraves, poireaux et autres produits du jardin, déracinés, lavés et coupés ... furent dégustés dans nos jolis gobelets LDV.

La soupe ... certains ont aimé ... d'autres moins ... Mais ne dit-on pas : « *Tous les goûts sont dans la nature!* » ?



EXPOSITION

LA GRANDE LESSIVE : PAREIL/PAS PAREIL

Les élèves de TPS/PS ; MS/GS et CE1/CE2 ont participé à la Grande Lessive d'automne en « étendant » leurs créations d'arts visuels sur des fils à l'extérieur de l'école.

Le thème de cette édition était « *Pareil/Pas pareil* ». Les élèves se sont inspirés, entre autres, de la Peinture bleue de Vassily Kandinsky et des portraits de Pablo Picasso.



NETTOYONS LA NATURE

Début octobre, les classes ont profité de la météo clémente et du grand soleil pour nettoyer la nature. Munis de gants et de chasubles, de nombreux déchets ont

été ramassés dans les rues. Ils ont tous passé bon moment de partage, de solidarité et d'éducation !

EXPOSITION HISTOIRE LOCALE

Un beau moment intergénérationnel, historique, de mémoire, d'enrichissements ...

Retrouver le nom de sa famille pour certains élèves, découvrir ce qu'est une victime civile pour d'autres, écouter les

membres de l'association Histoire Locale et leur grande connaissance de Vieux-Berquin, c'est ce qu'ont pu découvrir les élèves du CE1 au CM2 de l'école. Un grand merci aux bénévoles !



JEUX DE COURS

Dans une dynamique d'école d'éducation physique et d'éducation au développement durable, les élèves, dès le plus jeune âge, découvrent et se perfectionnent aux déplacements de mobilité douce. Vélos, trottinettes, draisienne, tricycles sont à disposition durant les récréations. Les déplacements dans la cour sont maintenant agrémentés de panneaux de signalisation.

Merci à l'APE pour leur soutien financier et aux parents bricoleurs pour l'entretien et les réparations des véhicules roulants.



ÉCOLE DU DROOGHOUT

VIVE LE VÉLO!

Le dernier jour d'école de l'année, nous, élèves de la classe de CE2-CM1-CM2, sommes allés en vélo à Caudescure chez Samuel et Bertille, des anciens élèves de l'école. Là, nous avons fait une chasse au trésor puis nous avons mangé. Ensuite, nous sommes allés chez Noé, un de nos camarades et avons fait un cache-cache géant. Puis, nous sommes rentrés en vélo.

Arthur (CM1)

UNE FÊTE D'ÉCOLE SPORTIVE

Les élèves de l'école du Drooghout ont fait une kermesse sur le thème des JO. Nous avons fait une pièce de théâtre, des danses et des chants.

L'après-midi, nous avons fait des jeux sportifs.

Ismaël (CE2), Noé et Raphaël (CM2)



COMPOSTONS!

Le 30 septembre, des animatrices de la SMICTOM des Flandres sont venues nous expliquer comment démarrer et développer un compost. Le secret c'est d'alterner les couches sèches et humides. Un composteur pédagogique nous a été offert. Il y a une vitre pour que l'on puisse voir à l'intérieur. Pour le démarrer, nous avons mis des coquilles de noix et des feuilles humides.

Nous ramassons des feuilles durant les récréations puis nous les mettons à sécher pour faire de la matière sèche à apporter au compost cet hiver.

Colin, Zoé et Eugénie (CE2)



HALLOWEEN, BOO!

Le dernier jour avant les vacances d'automne, les enfants sont venus déguisés.

Le matin, la classe de madame Vasut a pu creuser des citrouilles offertes par les grands-parents de Gabin et Louis. Cela a été l'occasion de déguster une délicieuse soupe pour toute l'école!



Les élèves de Madame Vandermesse ont cuisiné des gâteaux monstrueux et une pumpkin pie. L'après-midi, nous avons dégusté ces créations en jouant à des jeux de société.

Les élèves de Madame Costeux ont fait un goûter d'Halloween.

En fin de journée, tous les élèves de l'école ont pu bénéficier de la lecture d'un album d'Halloween en anglais par la maman d'Alice et Diane

PLANÉTIUM

Le 17 octobre, les élèves de la grande section au CM2 sont allés recevoir le prix départemental des jardins d'école et développement durable. À cette occasion, une animation au planétarium nous a été offerte. Les élèves ont découvert l'origine des phases lunaires, ils ont appris à retrouver l'étoile polaire et ont pu découvrir quelques constellations.



UNE VIE DE POULES...

Nous avons accueilli deux poules le jour de notre kermesse. Depuis, un coq les a rejointes. Ils ont un enclos dans notre jardin, avec une petite cabane pour pondre et dormir. Dans la journée, nous les laissons aller dans le jardin pour qu'elles en profitent.

Nous leur donnons à manger de bonnes graines offertes par le papa de Théo.

Tous les jours, des élèves volontaires sont chargés de les nourrir. Lors des weekends et durant les vacances, des familles volontaires viennent les nourrir.

Layanah (CM2), Lita (CM1) et Anaïs (CE2)

LE LOMBRICOMPOST S'AGRANDIT

L'année dernière, nous avons fabriqué un lombricomposteur avec l'équipe de la SMICTOM des Flandres. Il a tellement grandi que le 30 septembre, nous l'avons divisé en deux. Maintenant il y en a un dans la classe des GS-CP-CE1 et un dans la classe des CE2-CM1-CM2. Nous apprendrons bientôt à récupérer le lombricompost pour l'utiliser au jardin.

Maël et Gabin (CE2)

NAUSICAA

Comme nous avons travaillé sur le thème de l'eau l'année dernière, toute l'école est allée à Nausicaa en juin. Nous avons vu différentes sortes d'animaux marins : des requins, des méduses, des otaries...

À la fin de la journée, nous avons eu le droit de nous détendre à la plage. C'était une belle journée!

Noa et Fybie (CM1)



ÉCOLE SAINTE MARGUERITE MARIE

NATURE

Les trois années de projet sur la nature se sont clôturées en mai 2024 par un beau séjour en classe de mer à Stella Plage pour tous les élèves de l'école de la Toute Petite Section au CM2.

UNE BELLE AVENTURE

Journée à Nausicaa, installation dans les chambres à Stella Maris, soirée Boum... Après une belle nuit pour tous et un bon petit déjeuner, nous avons passé un bon moment sur la plage puis les plus grands ont eu l'occasion de découvrir le char à voile et les plus jeunes, un atelier de modelage en argile à Maréis (Étaple). La journée s'est terminée par une sortie en bateau dans la Baie de Canche où nous avons pu apercevoir les phoques! Une belle aventure où autonomie, coopération, entraide, émotions, ... furent au rendez-vous!



SPORTS INNOVANTS

Durant la dernière période, les élèves de l'école ont pu découvrir, grâce à la participation de l'APEL, les Sports innovants avec Sport Fit Heidi : le Hoop-Picket, le Scratchball, le choukball et le Bumball pour tous les élèves de l'école! Ce fut une découverte très ludique de nouveaux sports!



KERMESSE

Notre kermesse a eu lieu le samedi 22 Juin, le temps s'est maintenu et chaque classe a pu présenter aux familles chants et danses sur le thème de la mer.

La journée fut organisée également par l'APEL avec stands de jeux, repas et tombola. L'ambiance familiale de l'école était présente pour le plaisir de tous!



SORTIE À DUNKERQUE

Le lundi 1^{er} juillet, nous avons terminé l'année par une sortie à Dunkerque : patinoire suivie d'un atelier au musée Portuaire. Petits et grands ont pu découvrir les joies de la glisse en s'amusant! Au musée, les CP à CM2 se sont mis dans la peau des pirates et corsaires et ont simulé un abordage déguisés et les maternelles ont découvert la pêche, ils ont construit un voilier en kaplas et ont pu se mettre dans la peau des Dockers.



COMMÉMORATIONS

C'est avec beaucoup d'émotion que les élèves de l'école ont assisté aux commémorations du 80^e anniversaire de la libération de Vieux-Berquin. Ce fut l'occasion d'entendre les témoignages touchants des Vieux-Berquinois qui ont vécu ces moments d'histoire.

CROSS DE ST ROBERT

Le cross de St Robert s'est déroulé sous le très beau soleil d'automne! Les élèves de CE2/CM1/CM2 ont participé à la course avec enthousiasme avec au final, une médaille pour Céleste, arrivée 2^e de sa catégorie!

PROJET CULTUREL

Tout en continuant à sensibiliser les enfants à la nature (potager et verger à l'école), nous débutons un projet culturel sur les Arts pour plusieurs années (théâtre, musées, arts du cirque). Cette année, une metteuse en scène intervient au sein des trois classes pour créer un spectacle mêlant théâtre et danses qui sera présenté aux familles lors d'une soirée le vendredi 14 mars 2025. Des sorties seront également organisées sur le thème des contes travaillé essentiellement cette année.



PREMIÈRE FLEUR DU LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Avec l'aide des services techniques, les enfants du conseil Municipal ont fabriqué des nichoirs pour les oiseaux dans le projet pour l'obtention de la 1^{re} Fleur du village.

Au programme montage, peinture et installation dans nos différents jardins du village. Ils ont également préparé des boules de graine pour les oiseaux, ils seront installés pour cet hiver.



UN TRÈS BEAU DEVOIR DE MÉMOIRE

Le 31 août 2024 durant la Kermesse des associations, un fils de prisonniers a remis à Monsieur le Maire, le drapeau des prisonniers de la guerre 39/45. Il a ensuite été transmis au Conseil Municipal des enfants qui l'a porté fièrement lors des cérémonies de la libération de Vieux-Berquin.



OFFREZ UNE JACINTHE AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Le Conseil Municipal des enfants s'engage à participer activement à l'édition du téléthon 2024 en proposant une vente de Jacinthes (Les bons de commande seront distribués dans les écoles, vous pouvez également les trouver sur le Facebook de la Commune, ou en Mairie).

Il propose également un moment ludique pour grands et petits autour de jeux préparés par le CME.

→ Venez nombreux
le 30 novembre 2024
de 14h à 17h30 salle bleu,
une crêpe sera offerte aux
participants.

ACCUEIL DE LOISIRS



ÉTÉ 2024

L'accueil de Loisirs, sur le thème des Jeux Olympiques, a accueilli durant la période du 8 Juillet au 2 août 2024, une centaine d'enfants en moyenne chaque jour.

Tout au long de ces 4 semaines, nos 14 animateurs ont proposé des activités variées afin de divertir et amuser tous les enfants présents.

De nombreuses sorties ont pu être proposées comme du camping pour les plus grands, parc de jeux gonflables dans l'eau, piscine, différents parcs (Eolys, La base des près du Hem), ou encore de multiples interventions sportives (Laser game, Zumba, volley, etc).

Une fête du centre a été organisée la troisième semaine, où les enfants comme les parents ont pu participer durant celle-ci.

Quatre semaines qui se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur, où chacun est reparti, on l'espère avec le sourire. ■



ACCUEIL DE LOISIRS SAISON 2024/2025

Activités manuelles, sportives, culinaires, sorties ... pour les enfants de 3 à 12 ans inclus.

Durant les vacances scolaires et les mercredis périscolaires, l'ALSH fonctionne de 9h à 17h30 avec un service de péri-centre de 7h30 à 9h00 et de 17h30 à 18h30.

→ **Que s'est-il passé pendant les derniers accueils de loisirs ...**

- **ALSH toussaint 2024 :**
Thème « Dans la tête de Spookley ».
- **ALSH été 2024 :**
Thème « Les jeux Olympiques ».

L'ALSH des vacances de Noël 2024 se déroulera du 23 au 27 décembre 2024 sur le thème de « Rudolph l'apprenti père Noël ».

→ **À vos agendas...**

Rappel des dates d'inscriptions pour les vacances de Noël du 4 au 24 novembre 2024.

→ **Service Enfance Jeunesse**

M^{me} desodt sophie
Tél. : 03 28 40 82 20
ou alsh@mairie-vieux-berquin.fr

AGRANDISSEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

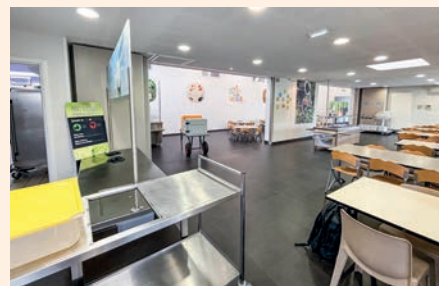
L'agrandissement du restaurant scolaire du centre-bourg a été réalisé cet été afin que le nouvel espace créé soit opérationnel pour la rentrée scolaire.



La paroi séparant l'ancienne salle des fêtes du restaurant scolaire a été édifiée par les services techniques municipaux. Les modifications nécessaires des installations électriques et thermiques ont été réalisées par des entreprises spécialisées.

Ce réaménagement a permis la mise en place d'un self-service dont profitent quelques semaines les enfants des écoles Léonard de Vinci et Sainte Marguerite-Marie.

L'agence d'architecte CREDO ARCHITECTURE a été mandatée par la commune pour travailler sur le projet d'aménagement de l'espace



restant en salle de répétitions de musique pour l'Harmonie municipale et de cours pour l'école de musique. ■

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

L'ESCAPADE, RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES EN CŒUR DE FLANDRE

La médiathèque de Vieux-Berquin fait partie du réseau L'Escapade, réseau de médiathèques en Cœur de Flandre.

Chaque adhérent de la médiathèque de Vieux-Berquin a accès à l'ensemble des médiathèques du réseau et à leurs documents. Près de 350000 documents disponibles.

Certaines collections particulières, comme le Lire Facile, les livres « Dys », adaptés aux personnes dyslexiques, mais également un fonds d'ouvrage en flamand.

L'adhésion au réseau permet de bénéficier :

- Un abonnement gratuit,
- La possibilité d'emprunter 12 documents (livres, CD, DVD et jeux de société...) pour une durée d'1 mois, renouvelable 2 fois,
- Une carte unique qui permet de choisir son lieu de retrait ou de dépôt des documents dans l'une des 45 structures du réseau,
- d'un accès à un service de presse en ligne Via Cafeyn,

- d'un accès à un site de formations en ligne Skilleos,
- d'un compte utilisateur et au catalogue du réseau via BibEnPoche,
- d'un système de réservation en ligne 24h/24h via le portail internet ou l'application mobile,
- d'un système de navettes documentaires composé de 2 circuits,
- de nombreuses animations tout au long de l'année (Printemps des Poètes, Nuit de la lecture, Festival Partir en Livre,...). Les dates et informations sur ces animations sont disponibles à la médiathèque, sur la page Agenda du site internet de la commune de Vieux-Berquin et sur le site mediathequesenflandre.fr ■



→ La Médiathèque de Vieux-Berquin est ouverte

- le mardi de 16h00 à 19h00, le mercredi de 14h00 à 19h00,
- le vendredi de 16h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

Téléphone : 03 28 43 55 47

E-mail : mediatheque@mairie-vieux-berquin.fr

L'Escapade : www.mediathequesenflandre.fr

AGENDA

→ Décembre 2024

- **Dimanche 1^{er} décembre**
Thé dansant
M'Danse
(Salle des fêtes : Le Plessis)
- **Judi 5 décembre**
Cérémonie d'hommage aux Morts
pour la France pendant la guerre
d'Algérie et les combats du Maroc et
de la Tunisie
(Monument aux Morts)
- **Samedi 7 décembre**
Repas
Union Nationale des Combattants
(Salle des fêtes : Le Plessis)
- **Dimanche 8 décembre**
Banquet de la Sainte-Barbe
Les Sapeurs-Pompiers
(Salle des fêtes : Le Plessis)
- **Vendredi 13 décembre**
Spectacle de Noël des enfants
offert par la commune
(salle de sports)
- **Samedi 14
et dimanche 15 décembre**
Marché de Noël
Espace Loisirs
(Salle des fêtes : Le Plessis)
- **Samedi 14
et dimanche 15 décembre**
Marché de Noël
Le Hameau de Caudescure
(Clocher de la Caudescure)
- **Mercredi 18 décembre**
Goûter des Aînés
offert par la Municipalité
(Salle des fêtes : Le Plessis)
- **Vendredi 20 décembre**
Distribution des colis de Noël
- **Vendredi 20 décembre**
Marché de Noël
Ecole du Drooghout
(Salle des fêtes de Sec-Bois)
- **Samedi 21 décembre**
Animations de Noël
organisées par la Municipalité
(Grand'Place)
- **Samedi 21 décembre**
Loto
Comité des Fêtes de Vieux-Berquin
(Salle des fêtes : Le Plessis)

→ Janvier 2025

- **Samedi 4 janvier**
Cérémonie des Vœux communaux
(Salle des fêtes : Le Plessis)
- **Du lundi 13
au dimanche 26 janvier**
Expositions La Coupole
(Ancienne Salle des fêtes du
centre-bourg)
- **Samedi 18 janvier**
Soirée APE
École Léonard de Vinci
(Salle des fêtes : Le Plessis)
- **Dimanche 19 janvier**
Assemblée générale
Rétro Tracto Sec-Bois
(Espace Louis de Berquin)
- **Samedi 24 janvier**
Assemblée générale
Jumelage Franco-Allemand
(Espace Louis de Berquin)
- **Samedi 25
et dimanche 26 janvier**
Salon des Pucés et Couturières
Association Tissage en Flandres
(Salle des fêtes : Le Plessis)
- **Mercredi 29 janvier**
Assemblée générale
Club Détente et Loisirs
(Salle des fêtes : Le Plessis)

→ Février 2025

- **Samedi 1^{er}
et dimanche 2 février**
Festival du jeu
APE école Ste Marguerite Marie
(Salle des fêtes : Le Plessis)
- **Vendredi 7 février**
Carnaval des écoles
- **Samedi 8 février**
Assemblée générale
Le Hameau de Caudescure
(Espace Louis de Berquin)
- **Samedi 22 février**
Assemblée générale
Corvus Flandria
(Espace Louis de Berquin)
- **Dimanche 23 février**
Assemblée générale
Les Jardins Ouvriers
(Espace Louis de Berquin)

FRANCE SERVICES

LE CAMION BLEU À VOTRE SERVICE



Le camion bleu vient à votre rencontre pour vous accompagner dans tous types de démarches administratives du quotidien (santé, famille, retraite, emploi, carte grise, ...).

Retrouvez le bus sur la Grand-Place de Vieux-Berquin, Le mardi 12 décembre, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

→ N'oubliez pas de prendre rendez-vous :
Tél. : 03 59 73 49 50
Mail : flandres.franceservices@lenord.fr

POINT PLUME



UN SERVICE GRATUIT

Vous rencontrez un souci pour rédiger un courrier administratif, des difficultés pour remplir un dossier ou un formulaire.

Alors n'hésitez pas à vous mettre en rapport avec Madame FOURNIER, membre du Conseil Municipal qui se tient à votre disposition pour vous conseiller ou vous aider dans la rédaction de vos documents.

→ Pour cela, il suffit d'appeler le 09 66 82 72 53, pour un rendez-vous sous 24h, en toute discrétion chez vous ou en Mairie.

MUNICIPALITÉ

LE GOÛTER DES AÎNÉS

Le traditionnel Goûter des Aînés aura lieu le 18 décembre 2024 à la salle des fêtes « Le Plessis » à 14h00.

D'ici là, prenez soin de vous !

SPECTACLE DE NOËL

GRIBOUILLE ET LA LETTRE DU PÈRE NOËL

Le vendredi 13 décembre 2024, la municipalité offre un spectacle aux enfants des écoles du Village.

Gribouille exerce au secrétariat du Père Noël. Chaque jour, il trie et répond aux lettres venues du monde entier. Mais, ce travail ne lui plaît plus. Un matin, il reçoit une lettre du Père Noël qui lui propose de changer de poste...

C'est un spectacle riche en rebondissements proposé par la compagnie « Annguéléia spectacles ».

À l'issue de cette représentation une gaufre sera offerte aux enfants.



LA RÉSIDENCE DU PLESSY

DÉMONSTRATION DE DANSE

En juin, pour la fête des mères et la fête des pères, c'est M'Danse qui est venu faire une démonstration de leur talent. ■



VIOLONCELLE

Le 12 juin, a eu lieu une animation autour du violoncelle ■



BARBECUE ET ANIMATION

Le 13 septembre, barbecue et après-midi d'animation avec des poneys en présence des enfants du personnel. ■



DANSE FOLKLORIQUE

Le 28 septembre, la prestation de danse folklorique « Les Vlamkoekjes » de Saint-Jans-Cappel a remporté un franc succès. ■



ANNIVERSAIRE

Le 31 octobre, Madame Thérèse HERNU a fêté ses 100 ans. Un moment émouvant pour ce siècle de vie. ■

MARCHÉ DE NOËL

Les 5, 6, 7 décembre de 14h30 à 17h30 marché de Noël de l'EHPAD, n'hésitez pas à venir sur place! ■



C.C.A.S

BILAN 2024

- **Don de légumes en février**
Légumes donnés par les jardins ouvriers.
- **Café gourmand en mai**
avec animation folklorique animée par Monique BAILLEUL et ses danseurs (pour les personnes seules, isolées).
- **Don de vêtements enfants adultes**
(offert par des particuliers).
- **Don linge de maison**
(offert par des particuliers).
- **Don de vaisselle**
(offert par des particuliers).



→ Café gourmand.

- **Aide sociale individuelle**
bons d'alimentation et de chauffage (justificatifs de ressources).
- **Interventions à domicile** ou en mairie.
- **Suivi des personnes en difficultés par l'assistante sociale** travail du C.C.A.S en collaboration avec l'assistante sociale.
- **Colis de Noël**
291 colis, 18 colis pour personnes adultes en situation de handicap, 4 C.C.A.S, 4 colis spécial enfants. ■

OPÉRATION BOITES DE NOËL



Organisée par le C.C.A.S

Quelque chose de bon.

Quelque chose de chaud.

Un livre ou un jeu.

Et un petit mot... le tout réuni dans une boîte à chaussures joliment emballée.

Le principe des boîtes de Noël solidaires est à la fois simple et plein d'effet.

→ Ces boîtes de Noël sont à déposer en mairie qui les acheminera à la Croix Rouge Hazebroeck ■

MONOXYDE DE CARBONE

Maux de tête, vertiges, nausées, vomissements, perte de connaissance sont autant de symptômes qui doivent vous alerter sur la présence de monoxyde de carbone dans votre habitation.

Ce gaz est incolore et inodore mais peut être mortel.

Le monoxyde de carbone vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui fonctionnent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Le monoxyde de carbone ne peut pas provenir d'un appareil électrique.

Cuisinière, chaudière, chauffe-eau, chauffage d'appoint, poêle, cheminée : ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone s'ils sont mal entretenus ou mal utilisés.

Pour éviter l'intoxication au monoxyde de carbone, il est recommandé :

- Chaque jour, renouveler l'air du logement, pendant au moins 10 minutes, même en hiver.
- S'assurer que le logement dispose de grilles ou de bouches d'aération pour que l'air circule correctement.
- Dégager les aérations : lorsque les appareils fonctionnent, ils produisent du monoxyde de carbone.
- Ramoner les conduits de cheminée, inserts et poêles est obligatoire deux fois par an : l'encrassement ou l'obstruction des conduits empêche l'évacuation des gaz brûlés.
- Faire contrôler et entretenir chaque année les appareils de chauffage, les chaudières, cuisinières, chauffe-eau, etc. : un appareil encrassé ou mal réglé produit du monoxyde de carbone lors de son fonctionnement. Demander une attestation d'entretien, qui prouve que l'appareil est correctement entretenu.
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils : par exemple, ne pas utiliser un chauffage d'appoint plus de deux heures de suite.
- Les appareils neufs fonctionnant au gaz naturel doivent obligatoirement présenter le marquage CE et, pour certains appareils de cuisson haut de gamme, la marque NF GAZ Sélection.
- Si possible, installer un détecteur de monoxyde de carbone (CO) conformes à la norme européenne EN50291. ■



→ Appel d'urgence :
un numéro unique, le 112

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité Municipale

En vertu de l'Article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 1000 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Dans la lettre municipale de novembre 2023, nous évoquions le retrait de 6 élus majoritaires et craignons que cela se poursuive. Aujourd'hui nos inquiétudes se confirment puisque le groupe majoritaire semble plus que jamais affaibli, divisé et sous représenté dans les manifestations ou groupes de travail devenus bien trop rares (À titre d'exemple, la commission travaux ne s'est réunie qu'une seule fois depuis le début d'année alors que de multiples projets sont lancés).

On peut légitimement se demander si « l'engagement de fidélité et de confiance, l'engagement sérieux et durable, l'engagement de présence sur le terrain et dans les instances », prôné par notre ancien maire lors de sa campagne municipale, n'a pas déjà atteint ses limites ! Si « les racines » ont laissé la place « aux jeunes pousses », on peut se demander pourquoi avoir écarté une 1^{re} adjointe expérimentée et assidue pour la remplacer par un jeune élu inscrit aux abonnés absents depuis sa nomination ! De même, une ancienne adjointe ayant déménagé dans le Sud de la France est toujours inscrite dans le conseil municipal, car non démissionnaire, mais n'est plus présente aux réunions, aux commissions, aux conseils municipaux, aux conseils d'agglomération, ni même dans le village, depuis plus d'un an, est-ce normal ? Cette équipe majoritaire finira-t-elle par exploser totalement ou parviendra-t-elle à prouver que la passation de pouvoir à mi-mandat était judicieuse ? Nous en doutons !

Avant de songer à un renouvellement de mandat ou d'adresser par courrier des consignes de vote à ses concitoyens pour les élections législatives, il conviendrait au Maire « par intérim » de permettre à l'équipe majoritaire de finir au mieux ce mandat en bouclant les multiples projets engagés qui ont déjà pris du retard et impactés sérieusement les finances de la commune.

N'hésitez pas à venir nous faire part de vos remarques.

Notre équipe (élus et non-élus) est toujours mobilisée pour échanger sur les sujets communaux importants et l'avenir de ceux-ci.

Rédigé le 30 octobre 2024

suivez-nous Facebook sur notre page « #Agissons ensemble pour Vieux-Berquin dès aujourd'hui ».

DÉCLARER VOS TRAVAUX

La plupart des travaux réalisés chez vous nécessite un dépôt d'autorisation d'urbanisme préalable au sein de la mairie.

Cœur de Flandre agglo (ex CCFI), qui veille au respect du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, instruit ensuite ces dossiers pour émettre un avis à la commune.

La loi vous contraint à déclarer les travaux modifiant l'aspect extérieur des bâtiments (changement de menuiserie, réfection de façade ou de toiture, pose de fenêtre de toit, clôture, grillage,...) ainsi que ceux créant ou non une surface close (carport, abri de jardin, hangar, garage...)

La nature du dossier à déposer dépendra de vos travaux (déclaration préalable, permis de construire par exemple) mais également de votre localisation (la commune disposant de sites inscrits, certains projets doivent se conformer à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France).

→ **N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie en amont pour vous assurer que votre projet est réalisable.**

NB : Réaliser des travaux sans déposer de dossier peut vous exposer à des poursuites judiciaires et au risque d'être condamné à remettre le lieu des travaux dans son état d'origine.



SÉCURITÉ

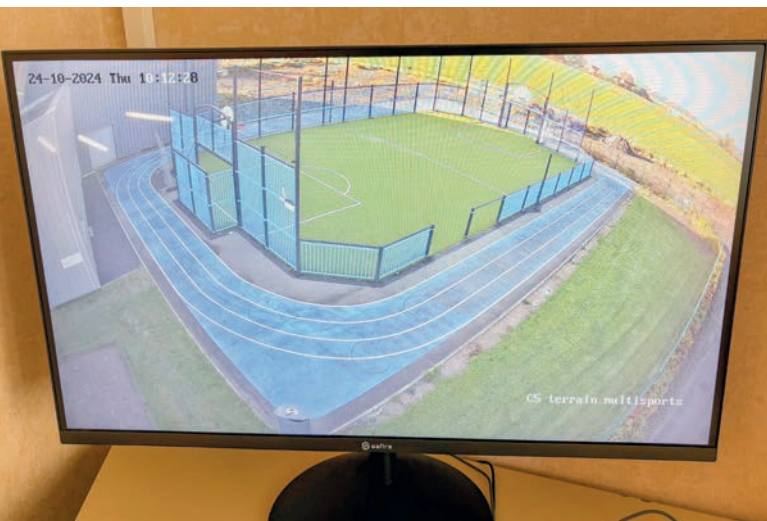
LA VIDÉOPROTECTION, ÇA MARCHE !

Mises en service fin 2023, les 14 caméras de vidéoprotection installées aux abords des sites et bâtiments communaux remplissent depuis pleinement leur fonction de prévention des trafics illicites, des incivilités, dégradations ou dépôts sauvages récurrents.

Grace aux images enregistrées 24h/24 et conservées pendant 30 jours conformément à la législation en vigueur, tous les auteurs d'infraction et délits ont pu être identifiés et poursuivis en lien étroit avec les services de la Gendarmerie nationale.

C'est le cas des citoyens indisciplinés qui viennent parfois déposer leurs encombrants ou gravats de chantier sur l'aire d'apport des déchets végétaux. C'est le cas des quelques jeunes qui ont parfois une utilisation inappropriée du city-stade (la très grande majorité respectant parfaitement les installations!).

La vidéoprotection est un outil extrêmement efficace au service de la protection des biens et des personnes. C'est pourquoi de nouvelles caméras seront installées progressivement pour renforcer la sécurité de l'espace public et des habitants de la commune.



RÉGLEMENTATION ET SANCTIONS

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES



Les dépôts sauvages des déchets (notamment ordures ménagères, encombrants, cartons, métaux, gravats) et décharges brutes d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune.

Il est rappelé que le dépôt et la présentation sur la voie publique des déchets ménagers et assimilés ainsi que des encombrants doit être effectué conformément aux jours, heures de collecte et autres prescriptions prévues par les règlements en vigueur des déchetteries (accessibles gratuitement).

Malgré des rappels réguliers, les services techniques municipaux passent malheureusement beaucoup de temps à débarrasser ces dépôts qui dégradent notre cadre de vie et l'environnement.

Les auteurs de ces infractions sont très heureusement très régulièrement identifiés grâce aux différents moyens dont dispose la commune. Le responsable du dépôt sauvage est alors mis en demeure de procéder à son élimination dans un délai imparti. Faute de réaction, une plainte est déposée à la Gendarmerie et une amende infligée selon la nature de la contravention : de 150€ à 5000€ pour les personnes physiques et de 1000€ à 15000€ pour les personnes morales.

PRÉVENTION DES INONDATIONS

Suite aux crues fréquentes ces dernières années, le territoire du bassin versant de la Lys s'est organisé pour gérer et prévenir le risque inondations. Le Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys (SYMSAGEL) porte la stratégie menée au travers du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) qui en est à sa 3^e phase.

Les actions menées et restant à mener tendent vers la réalisation collective de Zones d'Expansion des Crues, la couverture du territoire par un réseau de suivi hydrologique en temps en réel (partagé avec les préfetures et les communes), l'émergence d'une culture partagée du risque et une compréhension des dynamiques hydrologiques et hydrauliques provoquant les crues, la mise en place d'alertes hydrologiques.

Le dispositif MIRAPI (Mieux Reconstruire Après Inondation), financé par l'État et porté par le SYMSAGEL avec l'appui des communes et des intercommunalités permet de protéger efficacement les habitations les plus vulnérables (installation de batardeaux).

L'entretien des cours d'eau est essentiel dans la prévention des inondations. En lien étroit avec les communes, l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord (USAN) joue un rôle clé dans ce domaine par la mise en œuvre de dispositifs divers : curage, dévasement, faucardement et enlèvement des embâcles facilitant l'évacuation des crues vers l'aval, implantation de haies permettant



de ralentir l'arrivée de l'eau vers le cours d'eau et d'étaler le pic de crue dans le temps.

La lutte contre les ruissellements en zone agricole constitue un autre enjeu important en Flandre sur des sols argileux peu perméables.

La prévention du risque inondations nécessite enfin la maîtrise de l'urbanisation en zone inondable et l'adaptation de l'habitat existant. C'est le rôle de la commune en lien avec les services de Cœur de Flandre aggro.

Malgré la mise en œuvre optimale de ces

dispositifs, le risque « zéro » n'existe pas, notamment lors de la survenance de phénomènes météo, exceptionnels par leur intensité mais de plus en plus fréquents, conséquence sans doute du réchauffement climatique.

→ **Nous vous invitons à consulter la plaquette synthétique du SYMSAGEL** qui présente les recommandations destinées aux propriétaires riverains des cours d'eau et fossés pour leur entretien régulier permettant le bon écoulement des eaux : <https://bit.ly/bilan-hiver-infoly>

LIEUX DE RECUEILLEMENT

ENTRETIEN DES CIMETIÈRES

L'entretien des cimetières est de nos jours un véritable casse-tête pour toutes les communes ! Il ne s'agit pas de se défaire mais plutôt de faire prendre conscience des multiples obstacles rencontrés.

Lieux de recueillement, les 3 cimetières que compte la commune, sont, comme le reste des espaces verts communaux, entretenus par les services techniques municipaux (parking mutualisé, jardin de l'Espace Louis de Berquin, jardin du presbytère et autres petites surface, chemins piétonniers...).

Le désherbage régulier des adventices sans utilisation possible de produits phytosanitaires (désormais interdits) demeure une vraie problématique pour nos agents, particulièrement quand les conditions météorologiques favorisent leur pousse et repousse rapide.

Même si des tentatives de végétalisation sont menées par ailleurs, les allées et entre-tombes des cimetières sont traitées régulièrement avec un produit de biocontrôle qui est beaucoup moins efficace. Des techniques de désherbage alternatif existent (gestion différenciée) mais sont, soit chronophages et pénibles (désherbage manuel), soit fastidieux et peu écologiques (désherbage thermique à gaz ou vapeur d'eau chaude).

Compte tenu des contraintes nombreuses et de moyens financiers et humains non extensibles que le public doit connaître avant d'émettre des jugements trop hâtifs, la commune de Vieux-Berquin met tout en œuvre pour maintenir un état de propreté acceptable, toute l'année et pour la Toussaint.



Merci d'avance pour votre tolérance et votre civisme !

Il n'est d'ailleurs pas interdit à chaque concessionnaire ou ayant-droit de sépulture d'assurer le nettoyage dans le périmètre de trente à cinquante centimètres autour de leur monument funéraire.

L'entretien des cimetières est l'affaire de tous !

VOUS AVEZ UN PROJET ?

LE GAL DES FLANDRES VOUS ACCOMPAGNE ! L'EUROPE VOUS FINANCE !

Le programme LEADER est un dispositif européen qui soutient le développement des territoires ruraux grâce à l'octroi de subvention aux porteurs de projets locaux. Il rayonne sur le territoire de la CCHF et de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre. Les deux territoires disposent d'une enveloppe de près de 1 018 000 € de FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) pour accompagner financièrement les porteurs de projet, sous forme de subvention.

La subvention est validée par le GAL (Groupe d'Action Locale) qui réunit des représentants publics (élus) et privés (associations, habitants, entreprises) du territoire.

Entreprises, agriculteurs en collectif, associations, particuliers en montage de projets d'entreprise peuvent bénéficier du LEADER qui peut financer jusqu'à 80% du projet avec un plafond de subvention à 20 000 €.

Quels sont les projets finançables? La nouvelle stratégie LEADER est déclinée en 3 axes de développement :

- **Axe commerce et artisanat** (aide à la modernisation des équipements des commerçants et artisans, appui à la coopération et la mise en réseau des acteurs économiques).
- **Axe agriculture et alimentation** (Rapprochement de l'offre et de la demande au service d'une meilleure accessibilité des produits locaux, accompagnement à la modernisation du secteur agricole du territoire).

VOUS
AVEZ UN
PROJET ?



LEADER



« Favorisons Localement l'Attractivité pour une
Nouvelle Démarche Rurale Engagée »

- **Axe mobilité et tourisme** (Renforcement des offres de services touristiques autour de la mobilité douce, accompagnement à la modernisation touristique).

→ Plus d'infos au 03 28 68 16 44.

**Envie d'une
micro-crèche à
VIEUX-BERQUIN ?**

micro-crèche
les coccinelles

Si ce projet vous intéresse,
faites-le nous savoir
(c'est important!) en répondant au
questionnaire sur notre site :

www.microcrechelescoccinelles.fr

Pour accéder au
questionnaire
disponible sur notre
site internet,
scannez ce QR code.

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

CALENDRIER DE CHASSE



La saison de chasse 2024/2025 pour la Forêt Domaniale de Nieppe a commencé le 15 septembre 2024 et se terminera le 28 février 2025.

La chasse est indispensable à la gestion durable des forêts et se pratique de diverses manières. Pour un partage de l'espace en toute sécurité, les calendriers permettent aux promeneurs d'identifier les zones et jours chassés.

→ Le calendrier de chasse 2024/2025 pour la forêt de Nieppe, transmis par l'Office National des Forêts (ONF), est disponible en Mairie et sur le site internet www.mairie-vieux-berquin.fr

NB : des changements et modifications de dates peuvent intervenir pendant la saison de chasse. Vous pouvez consulter le calendrier mis à jour régulièrement sur le site de l'ONF pendant la saison de chasse : www.onf.fr/chasse/les-calendriers-de-chasse-en-foret-domaniale



ACTIONS COLLECTIVES 2024

- **Arnaques, escroqueries** avec l'U.F.C QUE CHOISIR.
- **Théâtre** : la vie sexuelle amoureuse et affective après 60 ans.
- **Sophrologie.**
- **Prévention** : je limite ma consommation d'électricité avec l'U.F.C QUE CHOISIR.

En ce moment beaucoup de démarchage téléphonique pour robinet thermostatique, ce n'est absolument pas obligatoire. ■

C.L.I.C FLANDRE LYS AUTONOMIE

Le C.L.I.C est un service gratuit dédié aux personnes âgées ou présentant un Handicap, désirant être informés sur l'offre de services ou d'établissements, Ainsi que leurs droits dans le domaine du maintien à domicile ou de l'entrée en maison de retraite (E.H.P.A.D)

→ Téléphone : 03 59 26 03 20 ■

MAIRIE

NOUVELLE PERMANENCE LE JEUDI SOIR

L'accueil du service administratif de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 15h00 à 17h30. La permanence du samedi matin n'est pour l'instant plus assurée puisqu'elle n'accueillait pas grand monde.

À titre expérimental, **une permanence est désormais assurée le jeudi de 17h30 à 19h00** pour accueillir les administrés ne pouvant se déplacer en journée pour effectuer leurs démarches.

→ **Contacts Mairie :**

Téléphone : 03 28 42 70 07

Courriel : contact@mairie-vieux-berquin.fr ■

ASSOCIATIONS

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Les activités du Club

- **Tous les mardis sauf vacances scolaires**
Jeux de cartes et jeux de sociétés de 14h à 18h.
- **Le jeudi**
Gymnastique à la salle des sports de 9h30 à 10h30.
- **Sortie d'une journée dans l'année**
Croisieres ou séjour.

Avec la dissolution du **Club le joli bois**, les adhérents pourront poursuivre leurs activités à Vieux-Berquin et Sec-Bois un jeudi sur deux. ■

HARMONIE MUNICIPALE

L'Harmonie Municipale de Vieux-Berquin vous attend nombreux à son concert annuel de Sainte Cécile qui aura lieu le dimanche 24 novembre 2024 à 10h30 à l'Église de Vieux-Berquin. À la suite du concert, la cérémonie de remise des médailles aura lieu à la Salle des Sports.

Jeunes et moins jeunes, n'hésitez pas à nous rejoindre ! C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Les répétitions ont lieu tous les vendredis soirs à 20h30 à la salle de répétitions. ■

ESPACE LOISIRS

Gymnastique à Vieux-Berquin

Vous voulez conserver la forme ou la retrouver ? Venez faire de la gymnastique avec une nouvelle animatrice dynamique et des musiques stimulantes. Ambiance garantie

Salle des sports le mardi de 19h à 20h Essai gratuit

→ **Contactez : Danielle VANSTEENKISTE** au 06 04 03 64 82 ■

TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table de l'ASTT Vieux Berquin vous accueille à la salle des sports communale ;

- **Le mercredi** en section « *compétition* » adulte de 17 à 21h.
- **Le vendredi** en section « *loisir* » adulte dès 17h.

→ **Séance découverte et renseignements sur place.** ■

UNC VIEUX-BERQUIN - SEC-BOIS

L'UNC participe chaque année aux manifestations patriotiques, et réponds aux invitations des communes environnantes.

Elle a participé au 80^e anniversaire de la libération de Vieux-Berquin avec les enfants des écoles.

Toutes les personnes désirant participer au souvenir et au devoir de mémoire envers les combattants morts pour la France, peuvent adhérer à l'association.

Elle organise également deux repas en mars et décembre. ■

PEINTURE

Exposition de peinture et sculptures etc ...

Organisée par Espace Loisirs

les 22 et 23 mars 2025

les 3 salles Louis de Berquin. ■

KRAV MAGA VIEUX-BERQUIN

Le Krav Maga est une méthode moderne de self-défense contre tous types d'agressions. Cette discipline est accessible à tous, femme et homme dès 15 ans. Les 3 axes principaux de ce sport sont la self-défense, le combat rapproché et la mise en situation réelle. Venez essayer gratuitement notre activité !

Horaire : lundi de 18h30 à 20h, mardi de 19h à 20h30

Lieu : complexe sportif, rue Lemire

→ **Contact :** contact@krav-maga-vieux-berquin.fr

Tél. : 06 98 38 98 45 ■

EXPOSITIONS ITINÉRANTES

Dans le cadre des commémorations des 80 ans de la Libération et de la Victoire, l'ancienne salle des fêtes du Centre-bourg (future salle de musique) accueillera simultanément du lundi 13 au dimanche 26 janvier 2025 deux expositions itinérantes mises à disposition par La Coupole, le centre d'Histoire et de Mémoire du Nord-Pas-de-Calais.

- L'Exposition « *Tombés du ciel. Les aviateurs abattus au-dessus du Nord-Pas-de-Calais* » présente des objets, des photographies clandestines et des documents d'archives qui évoquent une guerre industrielle à grande échelle, terriblement meurtrière, dans laquelle l'Homme (le pilote, les équipiers) joue encore malgré tout un rôle central.

Cette exposition permet de retracer des trajectoires humaines - parfois tragiques, parfois heureuses - à travers 10 histoires vraies, reconstituées à partir d'enquêtes dans les archives, auprès des familles des protagonistes, où sur le site des crashes.



- L'exposition « *1940. De Gaulle et la Résistance dans le Nord-Pas-de-Calais* » est consacrée au général De Gaulle et à l'appel du 18 juin 1940.

L'exposition montre le contexte dans lequel l'appel du 18 juin a été lancé.

Elle porte également sur les hommes et les femmes de la région Nord-Pas-de-Calais ayant répondu à l'appel du 18 juin et rejoint le territoire britannique pour poursuivre le combat. ■



→ Ces expositions seront ouvertes à tous, petits et grands, gratuitement du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00, ainsi que le samedi de 13h30 à 18h00.

HISTOIRE LOCALE

EXPOSITION 39/45

Les témoignages des samedis et dimanches ont été très appréciés. Les enfants des écoles en visite le lundi se sont montrés curieux, ont posé beaucoup de questions. ■



Marché de Noël
 Les 14 et 15 Décembre 2024
 Au Clocher de La Caudescure
 Samedi 10h00-20h00 // Dimanche 11h00-18h00

Venue du père Noël de 16 à 18 h
Animation musicale
Spectacle de danse le samedi à 15 h 30

Sur place, Crêpes, Vin chaud, Buvette, Petite restauration



80° ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE VIEUX-BERQUIN

UN MOIS DE SEPTEMBRE RICHE EN ÉMOTION À VIEUX BERQUIN

le 6 septembre a eu lieu la Commémoration au monument aux morts en présence de Monsieur Pierre Louis Ruyant Maire, du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des enfants, de L'UNC, de Monsieur Dudzinski ancien consulat Polonais.

Des discours sur l'explication de la libération, ainsi qu'un dialogue enrichissant entre M^{me} Daroux et M^{me} Bourel ont eu lieu avec les enfants des écoles, suivi d'un dépôt de gerbe et d'un lâché de pigeons au moment où les enfants ont déposé un lumignon sur le monument.

Les habitants venus nombreux et la chorale du doux Berquin ont entonné le chant des partisans avec l'Harmonie Municipale et Les Pompiers.

La soirée se termina autour d'une soupe Polonaise.





Le 14 Septembre ont eu lieu les Cérémonies Patriotiques, en présence de Monsieur Loiseau, sous préfet de Dunkerque, Monsieur Bataille député, Monsieur Cambier, Monsieur Henno Sénateurs, de Madame Lermytte senatrice, Messieurs Bertheloot et Dieussaert conseillers Généraux, Monsieur Ruyant Maire de Vieux Berquin, de nombreux maires des communes voisines et de nombreux porte drapeaux.

Un recueillement fût effectué au monument aux morts de Sec-Bois, dans les deux cimetières militaires du village, au cimetière du centre bourg ainsi qu'au monument aux Morts.

Les enfants du Conseil Municipal avec d'autres enfants ont fleuri les tombes des soldats morts sur notre village au son de la cornemuse. De nombreux discours sur le devoir de mémoire ont pu être transmis à nos jeunes.

L'harmonie Municipale à fait retentir les Hymnes Polonais, Canadien et Britannique ainsi que la marseillaise pour clôturer cet hommage.

Nous remercions la population présente ce jour là ainsi que leur participation au pavoisement de la commune. ■





VILLES ET VILLAGES FLEURIS

LABEL « 1 FLEUR »

Après l'obtention pour la première fois en fin d'année 2023 de la mention « Excellence » décerné par le jury départemental dans la catégorie des communes de 2 501 à 3 500 habitants, le Jury régional est passé pour la première fois à Vieux-Berquin le jeudi 18 juillet, la commune concourant cette fois pour l'obtention d'une première « Fleur ». Le palmarès 2024 a été révélé le 16 octobre et après délibérations, le jury a décidé d'attribuer à la commune le label « 1 Fleur ».



PUBLICATION

RÉPERTOIRE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

Les commerçants, artisans, entrepreneurs locaux, professionnels de santé et paramédicaux, agriculteurs pratiquant la vente directe ont été sollicités par mail fin octobre pour donner leur accord pour apparaître dans ce répertoire qui serait distribué toutes boîtes aux lettres en début d'année prochaine.

→ Si vous êtes professionnels installés sur la commune et que vous n'avez pas reçu le mail merci de vous mettre en relation avec la mairie



TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

Le Téléthon se déroulera le samedi 30 novembre 2024 de 11h00 à 18h30 à l'Espace Louis de Berquin, avec les associations qui ont souhaité rejoindre la commune pour cette noble cause.

→ Vous trouverez toutes les infos sur le site de la Commune et sur les affiches. Un flyer sera également distribué.



La Lettre Municipale de Vieux-Berquin

Directeur de la publication : Pierre-Louis RUYANT ■ **Rédacteur en chef :** Régis VANDAMME ■ **Comité de rédaction :** Cindy SCHRAEN, Lucette FOURNIER, Patricia SIMON, Antoine LIEFOOGHE, Pierre BACQUET, Charlotte BERTHES, Sophie DEVOS ■ **Crédit photos :** Mairie de Vieux-Berquin, Adobe Stock, Pixabay ■ **Création graphique :** Jean-Christophe BATTISTI ■ **Impression :** 1250 exemplaires sur papier recyclé - Nord'Imprim - Steenvoorde ■ **ISSN :** en cours

Mairie de Vieux-Berquin - 8 Grand-Place 59232 Vieux-Berquin - **Téléphone :** 03 28 42 70 07 - **Courriel :** contact@mairie-vieux-berquin.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 15h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 11h00 (sauf juillet et août).

www.mairie-vieux-berquin.fr - Commune de Vieux-Berquin

